## Forêt de Lyons : de nouveaux secteurs rouverts



Environnement Communauté de communes Lyons Andelle

Les forestiers de l'**Office national des forêts (ONF)** continuent leur travail pour **exploiter les bois détruits par la tempête** du 25 juin 2025 et sécuriser les secteurs touchés **en forêt de Lyons**. De nouveaux secteurs ont **rouvert depuis le 1<sup>er</sup> novembre**.

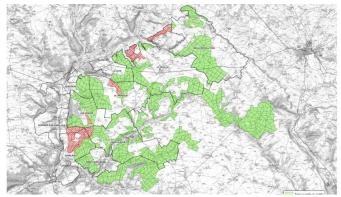
## Encore six cantons fermés au public

La tempête orageuse du 25 juin dernier a très sévèrement touché la forêt de Lyons sur près de la moitié de sa surface, dont 70 hectares détruits à 100%. Depuis, plus de 30 000 m³ de bois à terre sont exploités pour les valoriser et dégager les parcelles. Ces travaux permettent également de sécuriser les sites d'accueil du public et routes. À mesure de la progression de ces travaux, les secteurs concernés rouvrent au public.

Au 1er novembre, seuls six cantons restent fermés au public (en rouge sur la carte) :

- la Mare enragée (parcelles 20 à 30),
- les Écouflières (parcelles 206 à 218),
- le Four à cendres (parcelles 599 et 261 à 265),
- le Croc au boucher (parcelles 668 et 671),
- le mont du Fresne (parcelles 702 à 706),
- Colmont (parcelles 684 à 701).

Le reste de la forêt domaniale est ouvert.



Carte des zones ouvertes et fermées au public en forêt de Lyons au 1er novembre 2025.

## Des risques de chutes d'arbres et de branches

L'Office national des forêts rappellent néanmoins que seuls les aires d'accueil, les axes routiers et les sentiers balisés sont sécurisés et ouverts au public. Il y est proscrit de pénétrer dans les parcelles.

Les **risques de chutes d'arbres et de branches** sont encore réels. Des arbres ou branches fragilisés peuvent chuter encore (branches cassées restées en suspension, arbres encroués, à demi tombés...), à plus forte raison sur cette période automne et hiver où des coups de vent se manifestent de temps en temps. **L'ONF tiendra le public informé de la suite des travaux** jusqu'à la réouverture complète de la forêt.

A noter que **les routes forestières du Grand-maître, des Bouleaux et du Val Saint-Pierre restent fermées** à la circulation publique. Les forestiers sont conscients de la gêne occasionnée mais il est impératif, pour la sécurité de tous de respecter la signalisation et zones d'interdiction.